

Démocratie

LA RÉFORME PÉNALE : UNE RUPTURE BIENVENUE

Dominique Raimbourg

17/09/2014

Après l'examen de la constitutionnalité du Conseil constitutionnel en août dernier, la réforme pénale est entrée en vigueur. Dominique Raimbourg, qui fut rapporteur du texte lors de son passage à l'Assemblée, revient sur la série de ruptures qu'il opère dans le débat démocratique.